



FICHE D'INSCRIPTION

École Municipale des Sports

Nom de l'enfant.....Prénom.....

Date de naissance.....Genre : Féminin / Masculin

Assurance extrascolaire ou responsabilité civile

Nom de la police :

N° de la police :

Adresse de la famille:.....

.....

 : Email :

Je soussigné(e) Nom prénom

Responsable légal : Parent Tuteur

J'autorise le responsable de l'école municipale des sports à faire toute intervention nécessaire à l'état de santé de mon enfant

J'autorise la ville de Bergerac à utiliser les photos et vidéos sur lesquelles mon enfant apparaît

(à cocher si cela correspond à votre choix)

Autres personnes autorisées à récupérer l'enfant :

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Bergerac le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Règlement Intérieur des actions « Opération Sports »

Préambule

Les opérations sports ont pour objet de faire découvrir aux enfants, adolescents, adultes et seniors, des activités sportives variées pour une initiation à différentes disciplines dans un but non compétitif, en toute sécurité, avec un encadrement adapté.

Elles doivent permettre à chacun d'acquérir les bases d'une culture sportive complète. La richesse du contenu et l'alternance des activités dispensées contribuent à l'orientation sportive des participants vers les clubs.

Elles développent les capacités motrices et permettent l'acquisition d'une culture sportive alliant le plaisir à la confrontation (approche ludique, rencontres et échanges entre enfants).

I L'école municipale des sports des 6-11 ans (EMS) :

L'école municipale des sports destinée aux enfants âgés de 6 à 11 ans et scolarisés en élémentaire participe à la mise en œuvre de la politique sportive de la ville de Bergerac par son projet éducatif qui vise à :

·Développer l'apprentissage du vivre ensemble et favoriser l'intégration dans les structures locales municipales et associatives en favorisant la mixité sociale, l'ouverture à toutes les formes de cultures.

·Permettre à chacun de développer ses potentialités et prévenir l'exclusion.

·Permettre à chacun de devenir un citoyen autonome, solidaire et responsable en le laissant s'exprimer et en s'adaptant à son âge et à ses capacités.

1 Conditions d'accès

L'accès à l'école municipale des sports est ouvert à tous les enfants scolarisés en élémentaire (CP à CM2) sous réserve de places disponibles.

L'inscription à ces opérations sportives est annuelle ou semestrielle et implique l'engagement de l'adhérent sur la période choisie.

Les inscriptions s'effectueront auprès du référent sous réserve de places disponibles dont le nombre dépendra de l'encadrement.

Modalités d'Organisation

2.1 Organisation

-les ateliers de motricité et l'école municipale des sports fonctionneront les mercredis après midi pendant la période scolaire dans les équipements sportifs.

L'encadrement des activités est assuré par des éducateurs sportifs, tous titulaires d'un brevet d'État et/ou agents titulaires de la fonction publique territoriale.

L'organisation est susceptible d'être modifiée tous les ans.

La capacité d'accueil est définie chaque année par le service en fonction de son projet. La ville se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

2-2 Modalités d'inscription

Un dossier d'inscription, valable pour une année scolaire, doit être renseigné au préalable.

Il comprend :

- La fiche sanitaire et la photocopie du carnet de vaccinations (pour les mineurs)
- Certificat médical
- La fiche de renseignements
- L'attestation d'assurance
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une photographie d'identité récente
- Autorisation de droit à l'image
- Demande de consentement Utilisation des Données
- Photocopie de la carte d'identité du responsable légal

Aucune information concernant les familles ne sera divulguée, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Tout changement de situation en cours d'année scolaire doit être signalé dans les meilleurs délais au service des sports de la Ville de Bergerac.

L'inscription ne sera définitive qu'après avoir fourni le dossier complet.

2-3 Facturation et tarifs

Les tarifs des différentes activités sont fixés chaque année par décision avec un critère de territorialité (Bergerac, Hors Bergerac). Le paiement se fera après avoir reçu l'avis de paiement du Trésor Public.

Les deux premières séances sont considérées comme période d'essai et sont gratuites (sauf pour les stages sportifs).

Aucun remboursement n'est prévu après validation de l'inscription.



4 Assurances et engagement

Lors de l'inscription, il est demandé de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.

La ville couvre les risques liés à l'organisation du service.

Aucun recours ne peut être exercé contre la ville pour les objets personnels dérobés ou égarés dans les établissements. C'est pourquoi il est fortement déconseillé d'apporter de l'argent ou des objets de valeur.

Tous les objets susceptibles d'être dangereux sont interdits.

Tout participant aux opérations sports doit respecter les règles de vie suivantes :

- respect des équipes d'éducateurs sportifs ;
- respect des autres adhérents ;
- respect des règles de fonctionnement de l'opération sports ;
- respect des horaires des activités ;
- respect des locaux et du matériel mis à sa disposition ;
- l'adhérent doit assister aux séances dans une tenue adaptée à la pratique de l'activité,(chaussures de sport propres, survêtement, tee-shirt...).

5 Santé et Hygiène

5.1 Santé, Hygiène

Les enfants ne seront pas autorisés à s'auto-médicamenter sans une information écrite préalable faite au coordinateur de l'opération sports.

Le cas échéant, les responsables du dispositif seront habilités à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la santé de l'enfant : appel des services compétents (SAMU, pompiers..), procédures d'urgence. Les familles ou responsables des enfants seront immédiatement prévenus.

5.2 Allergies et dispositions particulières

Lors de l'inscription à l'école municipale des sports les responsables légaux devront signaler dans le «dossier famille» toute allergie alimentaire.

Un dossier de demande de projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) sera alors envoyé aux responsables légaux. (maladie, allergie...).

Renseigné par le médecin traitant, ce dossier devra être retourné aux services municipaux.

Le P.A.I. alimentaire précisera les modalités de prise du goûter par l'enfant

A retourner complété et signé

Je soussigné (e).....

tuteur ou parent de l'enfant

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

A Bergerac, le

signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Demande d'autorisation parentale

Je soussigné(e).....agissant en qualité de titulaire de
l'autorité parentale, autorise mon enfant à se rendre
sur la plaine des jeux de PICQUECAILLOUX par la voie verte, accompagné par des
éducateurs sportifs de la Ville de BERGERAC, afin d'y pratiquer des activités de plein air.

Ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bergerac

Le _____ Signature _____

Autorisation de droit à l'image et/ou la voix pour un(e) mineur(e)

Je soussigné(e), (nom du parent / tuteur légal)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Tél : _____ Email : _____@_____

Autorise, à titre gratuit le service Initiatives Sportives Solidaires et Citoyennes de la Ville de Bergerac

- à photographier, filmer et/ou enregistrer _____ (Nom de l'enfant)

- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non lucratif.

- à publier ces images/voix pour les expositions relatives aux activités de la structure, plaquette, affiche, site internet de la ville de Bergerac, presse locale.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à la Mairie de Bergerac –
Rue Neuve d'Argenson – 24100 BERGERAC

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à

Le

Signature :

Demande de Consentement Utilisation des Données Personnelles Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le service Initiatives Sportives Solidaires et Citoyennes est le responsable du traitement des données collectées dans le cadre de ce dossier d'inscription. Les données personnelles que vous nous communiquez par l'envoi d'un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d'un formulaire ou par tout autre moyen, sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par le service.

Elles ne sont transmises à aucun tiers, ni à titre onéreux, ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits, sur simple justification de votre identité, en vous adressant : · Par courrier à Mairie de Bergerac– Rue neuve d'Argenson- 24100 BERGERAC ·

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Email : _____@_____

RECONNAIT avoir été informé par le service Initiatives Sportives Solidaires et Citoyennes de la Ville de Bergerac que les données personnelles recueillies me concernant ne seront utilisées que pour mener à bien mes demandes.

ACCEPTTE que les données personnelles fournies soient utilisées et conservées selon la réglementation, dans ce cadre.

Fait à

Le

Signature :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 – ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. Précisez.

5 – ATTESTATION RESPONSABILITÉ CIVILE

Je soussigné responsable légal de l'enfant, certifie avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les activités extra-scolaires.

Compagnie : N° contrat :

Nom du médecin traitant :

et son numéro de téléphone

J'accepte le présent règlement et certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

OBSERVATIONS :

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Tarification des nouvelles inscriptions

	Tarif annuel	Tarif à la période
Résident à Bergerac	44,39 euros	22,41 euros
Résident à l'extérieur	49,93 euros	25,22 euros

Périodes - septembre à janvier / janvier à juin

Tenue de sports obligatoire , prévoir un goûter et une bouteille d'eau

Quand	Les mercredis de septembre à juin de 14h30 à 16h30 - accueil de 14h00 à 17h00 dernier délai
Pour qui	Enfants de 6 ans (révolus) à 11 ans scolarisés en primaire à Bergerac
Où	Au Gymnase Louis Aragon à Bergerac

<u>Période 1</u>	<u>Période 2</u>	<u>Période 3</u>	<u>Période 4</u>	<u>Période 5</u>
Rentrée à vacances de Toussaint	Vacances de Toussaint à vacances de Noël	vacances de Noël à vacances d'hiver	vacances d'hiver à vacances de Pâques	vacances de Pâques à fin de l'année scolaire
Découverte	Escalade - Motricité Jeux de raquettes	Sports Collectifs Jeux athlétiques	Jeux d'opposition Gymnastique	Vélo Jeux d'orientation